



Compte rendu revendicatif du CTR du 3 juillet 2019

Comme vous le savez, se tenait ce mercredi 3 juillet un comité technique de réseau d'importance sur les règlements intérieurs à l'Insee

Nous avons bien conscience de la sensibilité de ce sujet pour l'ensemble des personnels de l'institut. C'est pourquoi nous avons participé à l'intégralité de ce CTR. En revanche le Directeur Général, lui, n'a pas tenu son rôle de Président de séance. Prétextant un désaccord sur des questions de conditions de travail il a quitté la séance et s'est dérobé aux discussions, notamment sur les règlements intérieurs. Un Directeur qui claque la porte d'un CTR, ce n'est pas chose commune!

Peut-être l'envahissement de ce CTR, par une centaine de collègues de la DG, bien déterminé à montrer leur opposition à des régressions sur le temps de travail et les règlements intérieurs, l'avait-il déjà échaudé.

Malgré cette tournure étonnante de la séance et grâce à la mobilisation de centaines de collègues à la Dg et en régions nous avons tout de même déjà obtenus satisfaction sur certains points :

- le report à septembre du vote sur la circulaire sur le travail, les congés et les absences à l'Insee et l'ouverture d'une réelle concertation sur les règlements intérieurs. Cependant la direction tente toujours de passer en force en fixant la discussion au 10 juillet en pleine période de vacance.
- la tenue à la DG d'une réunion d'information avec les personnels. Nous invitons les collègues des établissements régionaux à exiger de telles réunions auprès des directeurs régionaux
- le maintien d'une limite d'écrtage à 12h00 par mois et non à 6h00 par quinzaine
- une légère concession sur les jours de fractionnement : l'élargissement de la période d'ouverture des droits.

Il reste toutefois à obtenir :

- un vote des personnels sur chaque modification des règlements intérieurs
- le maintien de l'intégralité des jours ARTT indépendamment des absences autres que la maladie) dans l'année
- aucune régression sur l'organisation des horaires variables
- 12 jours de droits à indispositions passagères

Nous restons vigilants et mobilisés contre toute forme de régression sur les horaires de travail. Ce n'est pas aux personnels de payer une fois de plus le manque de moyen et d'effectif. La Direction, dans le sillage du gouvernement, cherche par tous les moyens à réduire les effectifs et augmenter le temps de travail.

Alors que le chômage de masse est persistant, et qu'il est urgent de redistribuer les gains de productivité à ceux qui les font : les travailleurs et travailleuses, ces politiques de hausse du temps de travail et de destruction d'emploi public sont très éloignées des enjeux de la période.

Pour continuer à nous opposer à ces politiques régressives nous vous invitons à maintenir la mobilisation à la DG et dans les établissements régionaux. Il est urgent de se rassembler, de s'organiser et de construire une opposition ferme aux projets de destructions de la Direction, du ministère et du gouvernement.

Paris le 4 juillet 2019